

## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

### LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025

Passy Mont-Blanc  
Badminton



Nom du tournoi :	36ème Tournoi du Mont-Blanc
N° de dossier Poona :	2401043
Club ou comité organisateur du tournoi :	Passy Mont Blanc Badminton
Lieu de la compétition :	Passy

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : **Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)**

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :	International
2) La compétition se déroule du :	15/02 2025 au 16/02 2025

3) Dans :	2	salle(s) et sur	12	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =	5	terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera : **BadNet**

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : **RIVALT PINEAU Frédéric**

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : **CHAGOT ANTHONY**

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de **N2** à **NC** inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simple OU mixte entièrement le samedi (Impossible de cumuler les deux), double entièrement le dimanche.

9) Chaque joueur peut participer à maximum : **deux** discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en **Poules puis élimination directe**

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera **individuellement ou par club ou par comité**

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au **02/02 2025**

Le nombre maximum de joueurs sera de **320** pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

Critère 2 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26781>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 20

2 tableaux 25

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26781>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

06/02

2025

La confection des tableaux sera effectuée le :

07/02

2025

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

## FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Pour les forfaits en simple, les remplacements se feront avec la liste d'attente confectionnée. En double, l'organisateur demandera au joueur seul si il à un remplaçant à proposer, sinon un joueur au choix sur LA. Si aucun remplaçant n'est trouvé, la paire première sur LA intégrera le tableau.

## DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

YONEX AS20

Le volant de référence plastique sera

YONEX MAVIS 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 

trois minutes
---------------

 de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.
--

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu
--

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu
--

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

<p>Le Juge arbitre adjoint de la compétition sera NIZARD Christophe. De plus, Mr PHILIPPE Samuel sera en validation de l'examen final pour devenir JALC sur la totalité de la compétition. Depuis cette saison, les joueurs P12/NC ont la possibilité de jouer avec ou dans un tableau comprenant des D9 et moins. Pour les joueurs P11, ils peuvent jouer avec et dans un tableau comprenant des D7 et moins. Le club de Passy décline toute responsabilité en cas de vol, merci de ne rien laisser trainer dans les vestiaires. La prise de produit et substance dopante est bien entendu interdite. Merci aux joueurs d'avoir une tenue de badminton autorisé par le chapitre 03.07 du règlement des tenues vestimentaires et publicité du guide du badminton.</p>
---

